



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

96^e Session du Conseil exécutif

Déclaration

S.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l'OIAC

Point 5 de l'agenda – Débat général

La Haye, 9-12 Mars 2021

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

96th Session of the Executive Council

Statement

H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW

Agenda item 5 – General Debate

La Haye, 9-12 March 2021

Monsieur le Président,

L'interdiction internationale des armes chimiques a été remise en cause ces dernières années par leur utilisation répétée. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toute utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit et en toutes circonstances. De tels actes constituent une violation grave du droit international et les responsables doivent être traduits en justice.

Le premier rapport de l'équipe d'enquête et d'identification (IIT) a conclu de manière convaincante qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les auteurs de l'utilisation d'armes chimiques dans la ville de Ltamenah, en Syrie, en mars 2017, étaient des individus appartenant à l'armée de l'air arabe syrienne. Nous devons condamner ces violations flagrantes et répétées de la Convention par la République arabe syrienne et prendre des mesures. Mon gouvernement s'est donc félicité des mesures prises par le Conseil exécutif en réponse aux conclusions de l'IIT. Toutefois, comme l'a indiqué le Directeur général, la République arabe syrienne n'a pas satisfait aux exigences du Conseil exécutif telles que stipulées dans la décision EC-94/DEC.2. Cette situation est inacceptable et la Suisse soutient donc pleinement et coparraine le projet de décision de la CEP-25 sur la "Lutte contre la possession et l'utilisation d'armes chimiques par la République arabe syrienne" (C-25/DEC/CRP.10). Nous appelons la République arabe syrienne à respecter pleinement ses obligations au titre de la Convention.

De même, l'utilisation d'un agent neurotoxique du groupe des "Novichok" dans l'attaque contre Alexei Navalny, confirmée par l'OIAC, reste très préoccupante. La Suisse appelle une nouvelle fois la Fédération de Russie à ouvrir immédiatement une enquête criminelle afin que les responsables répondent de leurs actes et à coopérer pleinement avec l'OIAC. L'absence d'une enquête transparente et impartiale, en plus du manque de coopération avec la communauté internationale, ne fait qu'éroder davantage la crédibilité.

Monsieur le Président,

La Suisse est convaincue qu'il est nécessaire que les États parties affirment leur compréhension que l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central (SNC) à des fins de maintien de l'ordre est incompatible avec la Convention en tant que "but non interdit", afin de sauvegarder son intégrité et d'empêcher l'affaiblissement de la norme mondiale contre les armes chimiques. Nous appelons tous les États parties à nous soutenir dans nos efforts et à rejoindre le groupe de coparrains qui travaillent à l'élimination des divers risques posés par l'utilisation en aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central à des fins de maintien de l'ordre.

Pour conclure, Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer le plein soutien de mon pays à l'initiative de l'Allemagne concernant une décision du Conseil exécutif visant à permettre la convocation de réunions dans des circonstances d'urgence. Il est primordial de veiller à ce que les organes politiques restent pleinement fonctionnels malgré l'incertitude liée à l'évolution de la situation épidémiologique. Nous espérons sincèrement qu'une décision à ce sujet pourra être prise dans un avenir proche.

Nous vous remercions.

Mr Chairman,

The international prohibition of chemical weapons has been challenged in recent years by their repeated use. Switzerland condemns in the strongest possible terms any use of chemical weapons by anyone under any circumstances. Such acts constitute a serious violation of international law and those responsible must be brought to justice.

The first report of the Investigation and Identification Team (IIT) convincingly concluded that there are reasonable grounds to believe that the perpetrators of the use of chemical weapons in the town of Ltamenah, Syria, in March 2017 were individuals belonging to the Syrian Arab Air Force. We must condemn these flagrant and repeated violations of the Convention by the Syrian Arab Republic and take action. My Government therefore welcomed the steps that have been taken by the Executive Council in response to the IIT's findings. However, as the Director-General reported, the Syrian Arab Republic has not met the demands of the Executive Council as stipulated in EC-94/DEC.2. This is unacceptable and Switzerland therefore fully supports and co-sponsors the draft CSP-25 decision on "Addressing the Possession and Use of Chemical Weapons by the Syrian Arab Republic" (C-25/DEC/CRP.10). We call on the Syrian Arab Republic to comply fully with its obligations under the Convention.

Likewise, the use of a nerve agent of a «Novichok» group in the attack against Alexei Navalny, as confirmed by OPCW, continues to be of grave concern. Switzerland once again calls on the Russian Federation to immediately launch a criminal investigation to hold those responsible to account, and to fully cooperate with the OPCW. The absence of a transparent and impartial investigation, in addition to the lack of cooperation with the international community, only further erodes credibility.

Mr Chairman,

Switzerland is convinced that affirming States Parties' understanding that the aerosolised use of central nervous system (CNS)-acting chemicals is inconsistent with law enforcement as a "purpose not prohibited" under the Convention is necessary in order to safeguard its integrity and prevent the weakening of the global norm against chemical weapons. We call on all States Parties to support us in our endeavour and to join the group of supporters working to eliminate the various risks posed by the aerosolised use of CNS-acting chemicals for law enforcement purposes.

To conclude, Mr Chairman, let me express my country's full support for Germany's initiative on an EC decision to allow for convening meetings in emergency circumstances. Ensuring that the Policy Making Organs remain fully functional despite the uncertainty related to the evolution of the epidemiological situation is paramount. We sincerely hope that a decision on this matter can be taken in the near future.

Thank you.